

Hitachi Europe GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,13

JP-K60

00509-0004

HITACHI
 Inspire the Next

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

JP-K60

Utilisation de la substance/préparation

Encre

Identification de la société productrice

Fabricant

Hitachi Europe GmbH

Am Seestern 18

D-40547 Duesseldorf

Téléphone: +49 (0) 211 52 83-0

Téléfax: +49 (0) 211 52 83-649

Service responsable:

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : ++49 (0) 6132 / 84463 (GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim)

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Facilement inflammable

Phrases-R:

Facilement inflammable.

GHS:

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Encre avec solvant organique

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité
		Classification	
		Classification SGH	
200-578-6	64-17-5	Éthanol	80 - 90 %
		F R11	
		Flam. Liq. 2; H225	

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Après ingestion

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Attention. Risque d'aspiration.

Ne pas faire vomir.

Appeler aussitôt un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans récipients vides, non nettoyés.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas fumer (volatil).

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle
Valeurs limites d'exposition
Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle

N° CAS	Substance	ml/m ³	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

Contrôle de l'exposition professionnelle

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection respiratoire

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en Viton, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 10 minutes, Par exemple gant protecteur <Vitoject 890> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations générales

L'état physique: Liquide

Couleur: Noir

Odeur: Irritante

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'éclair: 14,8 °C Coupelle fermée

Limite inférieure d'explosivité: 3,3 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 19 vol. %

 Pression de vapeur: < 95 hPa
 (à 20 °C)

 Densité (à 20 °C): 0,855 - 0,866 g/cm³

 Hydrosolubilité: Partiellement miscible
 (à 20 °C)

Teneur en solvant

< 90 %

Autres données

Température d'inflammation:

n.d.

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Matières à éviter

Oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Pollue faiblement l'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable à l'élimination.

Code d'élimination des déchets-Produit

080312 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'encre d'impression; déchets d'encre contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Manipuler des récipients vides, non nettoyés comme le produit lui-même.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

No. ONU:	1210
ADR/RID classe:	3
Code de classement:	F1
Panneau d'avertissement	
No. danger:	33
Étiquettes:	3

Hitachi Europe GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,13

JP-K60

00509-0004

HITACHI
 Inspire the Next


ADR/RID Groupe d'emballage: II
 Quantité limitée (LQ): LQ 6

Nom d'expédition

Printing Ink

Autres informations utiles (Transport terrestre)

LQ 6: combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 1 l / 20 kg (total gross mass).

Code de restriction en tunnels: D/E

Catégorie de transport: 2

Transport maritime

No. ONU: 1210
 IMDG-Code: 3
 Marine polluant: No
 Étiquettes: 3



IMDG-Groupe d'emballage: II
 EmS: F-E, S-D
 Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

Nom d'expédition

PRINTING INK

Autres informations utiles (Transport maritime)

Limited quantities (section 3.4): combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass)

Transport aérien

ONU/ID No.: 1210
 ICAO/IATA-DGR: 3
 Étiquettes: 3



ICAO-Groupe d'emballage: II
 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Y305 / 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 305
 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
 IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 307
 IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Nom d'expédition

PRINTING INK

15. Informations relatives à la réglementation**Étiquetage****Conseils supplémentaires**

Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Symboles de danger: F - Facilement inflammable



F - Facilement inflammable

Phrases-R

11 Facilement inflammable.

Phrases-S

02 Conserver hors de la portée des enfants.

Étiquetage SGH

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

flamme



Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P261 Éviter de respirer vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): < 90 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D) 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

" Déclaration de la teneur en substances dangereuses selon la directive européenne 2002/95/CE RoHS relative à la limitation des substances dangereuses (LSD) : Cd < 100 ppm; Pb, Hg, Cr hexavalent, biphenyle polybromé , l'éther diphenylique polybromé < 1000 ppm "

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

11 Facilement inflammable.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

Hitachi Europe GmbH

Date de révision: 20.08.2010

Révision-No.:

1,13

JP-K60

00509-0004

HITACHI
Inspire the Next

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)